

Image not found or type unknown



Changement de régime matrimonial

Par **delpech**, le **03/11/2016** à **14:09**

bonjour, je suis actuellement chef d'entreprise et mariée sous le régime de la communauté , mon entreprise va être vendue. Pour la prochaine affaire mon mari veut bien me suivre mais cette fois voudrait qu'on passe au régime de séparation de bien car elle sera plus risquée donc ma question est que ,pour le passage d'un régime de la communauté a la séparation de bien doit on attendre d'avoir vendu ou pas l'entreprise car on parle souvent de liquider son premier régime , il y aura t il un cout à ce changement si on le fait avant j'espère que ma question est compréhensible